

Accueillir un jeune lycéen étranger ou partir à l'étranger avec AFS Vivre sans Frontière

- **AFS et l'intérêt de ses programmes interculturels**

Chaque année, AFS vivre sans frontière accueille près de 300 élèves étrangers qui viennent passer de 3 à 10 mois en France et plus de 300 lycéens français effectuent un programme interculturel à l'étranger avec AFS. Notre association, **partenaire du lycée Chrestien de Troyes**, est reconnue d'utilité publique depuis 1965 ; elle bénéficie d'un agrément Jeunesse et Education populaire.

Chaque année en Champagne-Ardennes une dizaine de jeunes lycéens et autant de jeunes étrangers bénéficient des programmes AFS contribuant ainsi à l'ouverture interculturelle des établissements de la région.

Le projet associatif d'AFS Vivre sans frontière s'inscrit pleinement dans le projet de l'Education Nationale qui vise à développer la mobilité des jeunes et l'ouverture aux échanges internationaux. La proposition éducative d'AFS s'inscrit en complément du socle commun des compétences renforçant en particulier chez les jeunes **autonomie et initiative, compétences sociales et civiques, culture humaniste** et pratique d'une **langue étrangère**.

- **Les programmes de mobilité d'AFS = une immersion en famille d'accueil bénévole + une scolarisation dans un lycée du pays d'accueil pour des durées de 3, 5 ou 10 mois**

Pour la famille d'accueil bénévole, il s'agit d'héberger le jeune pendant 3, 5 ou 10 mois, partager les repas et la vie de famille avec lui, l'aider à se familiariser à la vie à la française, à s'intégrer à son lycée de secteur, en somme, de l'accueillir comme un membre de la famille. Les échanges et l'intégration scolaire seront d'autant facilités s'il y a une sœur ou un frère d'accueil scolarisé dans le même lycée. **Les frais de cantine et de transport scolaire sont pris en charge par l'association.**

Au lycée, le jeune est inscrit dans une classe correspondant à son âge, en fonction des capacités d'accueil du lycée et du profil du jeune ; il suit l'emploi du temps de sa classe et participe à la vie de l'établissement. Les jeunes peuvent être sollicités pour présenter leur pays ou certains aspects culturels, selon les souhaits des professeurs.

- **Un accompagnement par des bénévoles locaux**

La démarche d'accueil avec AFS est encadrée **par des bénévoles de Troyes et Reims** qui seront vos interlocuteurs principaux et qui assurent le suivi des participants et de leur famille d'accueil tout au long de leur séjour en France. Ces jeunes lycéens étrangers sont **sous la responsabilité d'AFS Vivre Sans Frontière et couverts par nos assurances médicale et responsabilité civile.**

L'association accompagne par ailleurs les lycéens candidats au départ afin de les préparer au mieux à l'expérience interculturelle lors de rencontres amicales organisées au cours de l'année (3 ou 4 journées ou week-end).

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter notre correspondante locale d'AFS Champagne – Isabelle

POINTU (Tél. : 06 84 90 91 12 ou isabelle.pointu@afs.org) ou à vous rendre sur le site www.afs.fr

